

**La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole**

Vu le Code de l'Education,  
Vu la décision de la CFVU du 1er octobre 2019

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Sont nommés, pour l'année universitaire 2019/20, membres du jury d'examen de la session unique du Diplôme de la European School of Law (DU ESL) :

BLANQUET MARC	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
DE GROVE-VALDEYRON NATHALIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
FOHRER-DEDEURWAERDER ESTELLE	MAITRE DE CONFERENCES
GRYNFOGEL CATHERINE	MAITRE DE CONFERENCES
OLIVA ANNE-MARIE	MAITRE DE CONFERENCES
RASS-MASSON LUKAS	PROFESSEUR DES UNIVERSITES

**Article 2 :** La commission est présidée par :

DE GROVE-VALDEYRON NATHALIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
FOHRER-DEDEURWAERDER ESTELLE	MAITRE DE CONFERENCES

**Article 3 :** Les membres du jury peuvent être assistés lors des délibérations de tout membre de l'équipe pédagogique ayant participé aux enseignements.

**Article 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 21 septembre 2020



Corinne MASCALA  
Présidente de l'Université